



2 JOURS/14 h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra muros

Adhérents IFACI :  
**1 545 € HT**  
Non adhérents :  
**1 695 € HT**

Déjeuner(s) inclus



CPE 14



16



ref. Intermediaire

# Atelier : réaliser ou auditer sa cartographie des risques Sapin 2

Cette formation est destinée aux professionnels d'organisations soumis à la loi du 09 décembre 2016, dite Sapin 2. Elle vise les responsables ayant en charge la réalisation ou la mise à jour d'une cartographie des risques de corruption et apportera des éléments méthodologiques utiles. La formation intéressera également les auditeurs ou toute autre personne désirant challenger la cartographie des risques de corruption de son entreprise.

## Participants

Gestionnaires des risques, responsables de la conformité.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

- **Connaître** et s'approprier les consignes de l'AFA en matière de cartographie des risques corruption découlant de Sapin 2
- **Connaître** et s'approprier les bonnes pratiques pour réaliser une cartographie des risques de corruption
- **Savoir** challenger une cartographie des risques de corruption déjà établie

## Contenu

- Revue du périmètre d'une cartographie des risques de corruption : quelles entités, quels types de risque ?
- Présentation des recommandations officielles de l'AFA en matière de cartographie des risques de corruption
- Échanges sur les préconisations issues de la Jurisprudence de la commission des sanctions, des communiqués de presse et rapport d'activité de l'AFA en matière de cartographie des risques de corruption
- Échanges sur les modalités possibles d'implication de la gouvernance
- Présentation des bonnes pratiques en matière de description des processus et d'identification des risques
- Stratégie de traitement et définition d'un seuil d'acceptabilité
- Définition de plans d'actions spécifiques suite à l'analyse des risques

## Moyens pédagogiques

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés

## Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

## Intervenant

Formation conçue et animée par Olivier AUBRY, expert de l'audit, du contrôle internes et du management des risques dans le secteur public.